



SERVICE DE POLICE D'OTTAWA
OTTAWA POLICE SERVICE

Le chef de file de confiance dans la police
The Trusted Leader in Policing

VÉRIFICATION DE DOSSIER DE POLICE POUR LE TRAVAIL DANS LE SECTEUR SENSIBLE

Formulaire n° 307/Rév. juin 2015

**ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES. CETTE PARTIE SERA APPOSÉE SUR LE
FORMULAIRE QUI VOUS SERA RETOURNÉ.**

_____ < Prénom, second prénom, nom
_____ < Unité / Numéro, rue
_____ < Ville, province
_____ < Code postal
_____ < Depuis combien de temps
habitez-vous à cette adresse?

Organisme et poste demandé :

NON BÉNÉVOLE BÉNÉVOLE

VÉRIFIÉ PAR :

Membre d'un organisme sans but lucratif :

Sexe : H F

Nom de jeune fille : _____ Autres noms utilisés : _____ Date de naissance (aa/mm/jj) : _____ | _____ | _____

Lieu de naissance : _____ Numéro de téléphone (domicile) : _____ Numéro de téléphone au travail : _____

ADRESSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES SI ELLE DIFFÈRE DE CELLE INDIQUÉE CI-DESSUS

(*Pour toute adresse à l'extérieur des limites d'Ottawa, prière d'indiquer le nom du service de police)

Unité / Numéro : _____ Rue : _____ Ville : _____ Prov. : _____ Code postal : _____ Durée ? : _____

Unité / Numéro : _____ Rue : _____ Ville : _____ Prov. : _____ Code postal : _____ Durée ? : _____

Unité / Numéro : _____ Rue : _____ Ville : _____ Prov. : _____ Code postal : _____ Durée ? : _____

Autre service de police : _____

- Je consens à ce qu'une recherche soit effectuée dans le fichier automatisé des relevés de condamnations criminelles géré par la Gendarmerie royale du Canada pour vérifier si j'ai déjà fait l'objet d'une accusation et/ou d'une condamnation pour toute infraction criminelle ou si j'ai fait l'objet d'une condamnation relativement à toute infraction sexuelle mentionnée à l'annexe de la *Loi sur le casier judiciaire*, à l'égard de laquelle une réhabilitation m'aurait été accordée. Je sais que, par suite de ce consentement, si je suis soupçonné(e) d'être la personne nommée dans un dossier relatif à une affaire pénale concernant une infraction sexuelle mentionnée à l'annexe de la *Loi sur le casier judiciaire* et à l'égard de laquelle une réhabilitation a été accordée, le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada peut remettre ce dossier au Solliciteur général du Canada, qui peut alors communiquer tout ou une partie des renseignements contenus dans ce dossier à un corps policier ou à un organisme autorisé.
- Par les présentes, je dégage le Service de police d'Ottawa et tous ses représentants de toute responsabilité relativement à des réclamations, poursuites ou demandes pour dommages, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit pouvant découler de la divulgation des renseignements. J'autorise le Service de police d'Ottawa à procéder à des recherches pour obtenir des renseignements de services de police locaux partout au Canada et à me communiquer les détails des incidents à l'égard desquels une enquête policière a été effectuée et qui, de l'avis du Service de police, pourraient aider tout organisme à prendre une décision éclairée au sujet de ma demande. De plus, je sais qu'à la suite de la divulgation des renseignements, la Police d'Ottawa et tous ses représentants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de l'utilisation et de la diffusion ultérieure des renseignements par moi.
- Je certifie que tous les renseignements que j'ai fournis dans cette demande sont vrais et exacts au meilleur de ma connaissance. J'ai lu ce formulaire de consentement, je l'ai compris et j'y souscris entièrement.

SIGNATURE DU CANDIDAT : _____ Signé le : _____ 201 _____

VÉRIFICATION DES DOSSIERS DE POLICE – CRITÈRES DE DIVULGATION

La vérification du casier judiciaire comprendra les renseignements suivants tels qu'ils existent à la date de la recherche :

- Les condamnations pénales du CIPC et/ou des bases de données locales.
- Les entrées en suspens, notamment les accusations et les mandats, les décisions judiciaires, les engagements à ne pas troubler l'ordre public, les ordonnances de probation et d'interdiction.
- Les condamnations sommaires, pendant 5 ans, lorsqu'il est possible de les identifier.
- Les absolutions inconditionnelles et conditionnelles pendant 1 à 3 années respectivement.
- Les verdicts de culpabilité en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents à l'intérieur de la période de divulgation applicable.
- Les accusations pénales menant à un traitement de verdict de non-responsabilité criminelle pour motif de trouble mental.
- Toutes les suspensions de dossiers telles qu'autorisées pour fins de divulgation par le ministre de la Sécurité publique.
- Dans des cas tout à fait exceptionnels, lorsque cela est conforme à l'évaluation de nécessité de divulgation exceptionnelle, les déclarations de non-culpabilité, y compris mais sans s'y restreindre, les accusations suspendues et rejetées.

La recherche NE couvre PAS les domaines suivants :

- Les condamnations en vertu des lois provinciales.
- Les coordonnées de la police locale.
- Les renseignements du ministère des Transports (Système automatisé de renseignements policiers sur l'immatriculation ou PARIS).
- La catégorie Intérêt spécial pour la police (ISP) du CIPC.
- Les ordonnances de non-communication du Tribunal de la famille.
- Les renseignements provenant de l'étranger.
- Tout renvoi aux incidents mettant en cause une personne-ressource en santé mentale.
- Une personne-ressource policière notable qui a été traitée par d'autres moyens que la déjudiciarisation.
- Les renseignements de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents au-delà de la période de divulgation applicable.
- Tout renvoi à des maladies contagieuses.

Cette recherche est destinée aux personnes qui cherchent un emploi ou un poste de bénévolat avec des enfants ou des personne(s) vulnérable(s). L'information est recueillie et divulguée conformément à l'article 29 (1) et 32 de la Loi à l'information municipale et la protection de la vie privée (LAIMPVP) et la Loi sur les services policiers, LRO 1990, c.P.15

L'information contenue dans ce certificat est exacte à la date d'émission.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Web à ottawapolice.ca

PROCÉDURE

1. Le **formulaire de vérification des dossiers de police** ne doit pas être modifié.
2. Le demandeur **doit se présenter en personne** et produire deux pièces d'identité **valides (c.-à-d. non expirées) qui confirment son nom**, sa date de naissance et son adresse. **Une pièce** d'identité présentée doit inclure une **photo**. Les cartes de santé de l'Ontario ne peuvent pas être acceptées à des fins d'identification (*Loi de 1991 sur le contrôle des cartes Santé et des numéros de cartes Santé*, paragraphe 2.2(1)).

Dans le cas d'une correspondance possible, les personnes qui ont besoin d'une copie de leur casier judiciaire, devront faire l'objet d'une prise de leurs empreintes digitales par le **Service de police d'Ottawa**. Veuillez prendre connaissance de la fiche d'information ci-jointe ou visitez notre site Web pour obtenir de plus amples renseignements à www.ottawapolice.ca.

NUL sans le sceau du Service de police d'Ottawa

Prénom : _____ second prénom : _____ nom : _____ Date de naissance (aa/mm/jj) : | |

À L'USAGE DE LA POLICE SEULEMENT

<p>Ceci a pour but de confirmer qu'aucune condamnation pénale, aucune accusation en instance, aucune ordonnance judiciaire en suspens, aucune infraction sexuelle non graciée n'a été trouvée dans le répertoire national des casiers judiciaires canadiens à la suite d'une recherche basée sur le nom et la date de naissance figurant ci-dessus. La recherche n'a pas été confirmée par les empreintes digitales.</p>	<p>Ceci a pour but d'informer qu'il y a des décisions judiciaires en cours liées au nom et à la date de naissance figurant ci-dessus. Veuillez lire le document d'information ci-joint.</p> <p>Veuillez prendre connaissance du document DE DIVULGATION JOINT.</p>
<p>Ceci a pour but d'aviser qu'il peut y avoir des condamnations pénales, des accusations en instance, ou des infractions sexuelles non graciées associées au nom et à la date de naissance figurant ci-dessus, Pour lesquelles l'existence ne peut être confirmée par la GRC à partir des empreintes digitales.</p> <p>Veuillez prendre connaissance du document DE DIVULGATION JOINT.</p>	<p>Ceci a pour but d'informer qu'il y a des cas de non-condamnation pour divulgation exceptionnelle associés au nom et à la date de naissance figurant ci-dessus. L'information est conforme à l'évaluation de nécessité de divulgation exceptionnelle et est publié sous l'autorité du PSA (265.98, S.3).</p> <p>Veuillez prendre connaissance du document DE DIVULGATION JOINT.</p>

Rempli le (aa/mm/jj) : _____ | _____ | _____ Signé par : _____
(POLICE) SIGNATURE AUTORISÉE PAR LE SERVICE DE POLICE

Pour plus d'information, consultez notre site Web à ottawapolice.ca